

pays. Il fallait leur laisser le temps de s'asseoir. En attendant, pour leur permettre d'assister aux offices dans la petite église pleine déjà comme un œuf, on les faisait asseoir dans le petit sanctuaire, tout autour de l'autel.

Une question était soulevée qui inquiétait les nouveaux colons. Voilà que le gouvernement ne voulait pas reconnaître comme bonne, la prise de possession des terres de la Rivière-aux-Rats, telle que nous l'avons racontée dans un des précédents chapitres.

Le gouvernement, dis-je, qui allait chercher des colons en Russie et ailleurs, dépensant sans compter pour les amener ici où il leur donnait des terres à titre gratuit, qui leur donnait même toute facilité pour faire apporter pour rien toutes les vieilleries dont ils se servaient là-bas, telles que charrues d'un autre âge, meubles surannés et vieux traîneaux déjà usés sur les neiges de la Russie et qui étaient bons tout au plus à faire du feu, que dis-je, le gouvernement qui avançait aux Mennonites pour vingt ans une somme de cent mille piastres sans intérêt, ce même gouvernement ne voulait pas reconnaître les titres de propriété des habitants de la Rivière-aux-Rats.

Il y avait alors à la tête de l'administration de l'Intérieur à Ottawa, le fameux colonel Dennis, qui avait joué le rôle que vous savez en 1869-1870. Il avait gardé une dent à ces métis français et catholiques qui l'avaient mâté alors. Intelligent, tenace, fanatique et haineux, ce monsieur organisait à Ottawa toute une politique de haine, d'accord avec un autre des hauts employés du département de l'Intérieur: Rus-